

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

du conseil d'administration du Grdr

du 27 mars 2021 de 09h30 à 12h45

Par visioconférence

La réunion du CA s'est déroulée en présence de 14 administrateurs. 6 administrateurs étaient absents non excusés préalablement.

Après avoir adopté l'ordre du jour du CA du 27 mars 2021 et adopté à l'unanimité le PV du CA du 13 février 2021, les décisions suivantes ont été prises :

1. Vie associative.

- Après avoir entendu le rapport annuel des COS et en avoir débattu, le CA décide d'organiser un inter-COS afin d'identifier et d'échanger les bonnes pratiques entre les cellules, puis, à partir de cet inter-COS, de rédiger un guide d'animation des COS. Il charge le bureau d'en rédiger les TDR.
- Le CA décide de relancer la commission « Gouvernance et territorialité » en charge de discuter et d'envisager éventuellement une modification des statuts et du règlement intérieur pour définir les modalités les plus appropriées à la représentation des territoires au sein des instances de gouvernance du Grdr.
- Le rapport annuel des COS présenté au CA sera diffusé aux présidents des COS et aux coordinateurs afin de contribuer à la réflexion sur l'animation des COS.

2. Rapport d'activité 2020

- Le CA nomme trois administrateurs pour la relecture du rapport d'activité 2020.
- Il approuve la note de cadrage du RA présentée par la direction.

3. Ressources humaines : évolution de la direction exécutive

- Le CA félicite et remercie Arezki Harkouk pour l'ensemble du travail qu'il a réalisé et conduit à la tête de la direction exécutive du Grdr.
- Il présente ses meilleurs vœux de réussite à Olivier Le Masson qui exercera la de Directeur Exécutif du Grdr à compter du 12 avril 2021.